

tantôt frappés. Le chapitre 65 amende la loi sur les droits de succession et pourvoit à la remise des droits perçus dans certains cas. Le chapitre 69 amende la Loi de la taxation et le chapitre 70 la loi sur la taxe d'amusements. Enfin, les chapitres 71 et 72 imposent une taxe de un demi-cent par gallon sur le pétrole et de 3 cents par gallon sur la gazoline.

III.—PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1924.

Aspect économique et financier de l'année.—Au point de vue économique l'année 1924 fut quelque peu décevante. Quoique les récoltes de 1923 eussent été magnifiques, le déclin des prix, retombés presque au niveau d'avant-guerre, n'apporta aux producteurs qu'une rémunération insuffisante et leur pénurie d'argent se refléta dans la stagnation des industries manufacturières canadiennes, ainsi qu'on le constate par l'abaissement du nombre-indice de l'embauchage, descendu de 94.6 en 1923 à une moyenne de 92.3 en 1924. Il ne faut pas toutefois perdre de vue que la moyenne de ce nombre-indice n'était que de 87.8 en 1921 et 87.9 en 1922, c'est-à-dire sensiblement inférieur au niveau de 1924.

Nos importations furent notablement inférieures aux chiffres de 1923, mais nos exportations se maintinrent durant l'année, si bien que la balance favorable des échanges se traduisit par \$262,000,000; c'est grâce à cela que le dollar canadien demeura au pair ou très près du pair à la bourse de New York pendant l'année, situation qui permet d'espérer la reprise des paiements en or dans un avenir prochain. Néanmoins, les revenus de l'Etat souffrirent de la diminution des importations.

En 1924, les cours présentèrent deux tendances dominantes. Le nombre-indice officiel des prix de gros, computed par le Bureau Fédéral de la Statistique, descendit de 156.7 en janvier à 150.6 en mai, mais il remonta sans arrêt jusqu'à la fin de l'année, atteignant 160.9 en décembre, le mouvement ascendant étant plus accentué à partir de septembre, mois qui coïncide avec la hausse de nos produits agricoles, amenée par les mauvaises récoltes des autres pays. Les cours des principaux produits agricoles, au lieu de demeurer au niveau d'avant-guerre comme en 1923, (voir graphique, p. 268 de ce volume) se placèrent sur un pied d'égalité avec les cours des produits manufacturés, rétablissant ainsi l'équilibre entre les agriculteurs et les fabricants.

Les affaires, en 1924, furent plutôt stagnantes et les besoins de capitaux très modérés, néanmoins, les offres de capitaux à placer s'accrurent, de telle sorte que le taux d'intérêt déclina d'une manière appréciable pendant l'année. Par exemple, à la fin de 1923, le rendement des obligations taxables (1934) du gouvernement canadien, était de 5.22 p.c., tandis qu'il était réduit à 4.93 p.c. à la fin de 1924. Durant le cours de l'année, la population canadienne plaça dans ses portefeuilles \$346,000,000 de titres et valeurs.

La réduction du taux d'intérêt en 1924 permit au gouvernement canadien de rembourser ses emprunts échus ou de les renouveler à de meilleures conditions, allégeant ainsi le lourd fardeau que porte le peuple canadien depuis la guerre.

Au cours de l'automne de 1924 et de l'hiver 1924-25, l'influence exercée par la hausse de la mercuriale agricole, l'amélioration de la situation politique européenne et la tendance à la stabilisation monétaire des pays européens (actuellement, la livre sterling vaut à New-York \$4.79, soit 7 cents seulement au-dessous du pair) apporte l'espoir que l'année 1925 sera meilleure que les précédentes.